

**Sommaire**  
**Réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté**  
**(CCMEED)**  
**Le 7 octobre 2015**

Le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED) a tenu sa dernière réunion le 7 octobre à Toronto. Voici les points saillants de la réunion :

**Mots de bienvenue et d'ouverture**

**Joe Trovato, président du CCMEED**

- Joe Trovato, président du CCMEED, accueille les membres du Conseil et leur rappelle les règles relatives aux *conflits d'intérêts* et l'obligation de signaler tout conflit d'intérêts potentiel lors de chaque réunion à John Wilhelm, responsable de l'éthique.
- Joe Trovato rappelle aux membres du groupe que tous les documents distribués lors de la réunion sont confidentiels, sauf indication contraire.
- Le résumé de la réunion et le procès-verbal de la réunion de juin seront bientôt diffusés.
- Présentation de Cathy Montreuil, sous-ministre adjointe, Division de l'apprentissage et du curriculum et de Louise Sirisko, directrice de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED).

**Mise à jour de la ministre**

**L'honorable Liz Sandals, ministre de l'Éducation**

- La ministre Sandals remercie les membres du Conseil de leur travail acharné et de leur dévouement. Les conseils du Conseil sont importants et continuent à éclairer le travail d'élaboration de politiques relatives aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation. Le système d'éducation se caractérise par d'excellents partenariats qui lui permettent d'aller de l'avant. La ministre Sandals présente également la mise à jour suivante :
  - Hausse de 2,72 milliards de dollars de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté, soit une augmentation de 9 pour cent par rapport à il y a trois ans.
  - Le modèle de financement actuel reflète les différences quant aux besoins des élèves et la capacité des conseils d'y répondre.
  - La ministre Sandals demande au groupe de réfléchir à d'autres sources de données statistiquement valides qui existent qui pourraient guider les décisions de financement.
  - La ministre Sandals encourage le groupe à continuer de rechercher des occasions de travail interministériel. La Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances constitue un bon exemple.
  - La ministre Sandals est impatiente de recevoir les recommandations des groupes de travail du CCMEED liées au bien-être et au rendement des élèves, et à l'éducation autochtone.

**Cathy Montreuil**

**Sous-ministre adjointe, Division de l'apprentissage et du curriculum**

- La sous-ministre adjointe Cathy Montreuil remercie le groupe de son travail acharné et de ses conseils importants concernant les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation. Cathy réitère l'engagement du Ministère de travailler avec tous les partenaires pour permettre aux conseils scolaires de rester concentrés sur le soutien aux élèves.

**Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté Louise Sirisko, directrice, DPPEED**

- Louise Sirisko a occupé divers postes au sein du secteur de l'éducation et a plus récemment été surintendante du Peel District School Board. Louise discute du besoin de travailler en collaboration avec d'autres ministères et d'établir des relations fondées sur la transparence, le respect et l'honnêteté. Il est important d'instaurer une culture et une communauté qui permettent la communication ouverte, les enseignements tirés des meilleures pratiques et une grande importance accordée aux données pour mieux éclairer le processus décisionnel.
- Louise fait le point sur les éléments suivants :
  - Beaucoup de collaboration interministérielle en cours axée sur la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
  - La journée sur l'apprentissage pour tous qui devait avoir lieu le 22 octobre 2015 (et fut reportée par la suite).
  - Une version provisoire du curriculum provincial parallèle est prête à faire l'objet d'un examen interne et de discussions avec les intervenants. Les membres du CCMEED ont présenté un résumé du travail qu'ils ont accompli à ce jour en ce qui a trait au curriculum parallèle :
    - Envisager un curriculum provincial qui prend en compte tous les apprenants plutôt qu'élaborer des documents distincts. Le mot « parallèle » laisse à penser qu'il est distinct.
    - Il est nécessaire de revoir la façon dont les documents du curriculum sont élaborés afin de tenir compte des divers itinéraires d'apprentissage, de la technologie et de l'enseignement au XXI<sup>e</sup> siècle.
    - Il est suggéré d'utiliser le terme « fonctionnel » plutôt que « non académique ».
    - Les élèves qui quittent l'école devraient avoir acquis des compétences fonctionnelles.
    - La résolution du CCMEED de juin 2015 souligne de nouveau le besoin d'un curriculum provincial inclusif.
    - Discussions continues sur la définition de l'éducation inclusive.
    - Le curriculum parallèle est utile pour les enseignants et les enseignantes. Il assure la cohérence et l'uniformité des programmes et des évaluations.
  - La Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers, qui est un partenariat entre le ministère de l'Éducation, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services sociaux et communautaires, s'est fixé trois objectifs :
    - Dépister les enfants de façon plus précoce et leur offrir plus tôt l'aide dont ils ont besoin;
    - Coordonner la planification des services;
    - Uniformiser la prestation des soutiens et des services.
  - La version provisoire des définitions des besoins d'ordre intellectuel (handicap de développement, déficience intellectuelle légère, élève surdoué(e)) ou comportemental est rendue à l'étape des approbations. Il s'agit d'un segment important de ce travail qui soutient l'élaboration future des lignes directrices et des pratiques efficaces.
  - Le CCMEED sera invité à fournir une rétroaction sur le financement.
  - La transition graduelle du modèle de financement l'Allocation au titre du volet Besoins élevés (VBE) vers un modèle plus équitable et transparent nécessitera la redistribution des fonds afin de mieux refléter les différences entre les conseils scolaires de district quant aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et à la capacité des conseils de répondre aux besoins particuliers en matière d'éducation de ces élèves.

- Les plans d'enseignement individualisés (PEI) devraient être en place en octobre (les sanctions exercées contre la FEEO peuvent avoir retardé la création de PEI dans certaines écoles. Ces sanctions ont depuis été suspendues).

### **Mises à jour d'autres ministères**

#### **Christine Hughes, chef, ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC)**

- Le MSSC poursuit la mise en œuvre de l'investissement prévu dans le budget de l'Ontario de 2014 dans le cadre de la transformation continue du secteur des services aux personnes ayant un handicap de développement.
- Le MSSC travaille en collaboration avec la Société canadienne de l'ouïe à l'élaboration d'un cadre de programme qui fournira une orientation quant à la planification, à la structure et à la prestation des services d'interprétation financés par le MSSC.
- On demande au MSSC de présenter une mise au point sur le financement du programme Passeport au cours de la prochaine réunion.

#### **Eleni Tsoutsias, conseillère principale en politiques, ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLDC)**

- L'Ontario a investi 7,2 millions de dollars dans les communautés saines et dynamiques. Une tranche de plus de 224 000 \$ de cet investissement ira à Special Olympics Ontario pour les athlètes qui ont des besoins particuliers. Cet investissement appuiera également 123 projets provinciaux, régionaux et locaux qui permettront à un plus nombre de personnes de tous âges et de toutes capacités d'être actives.

#### **Jane Cleve, chef, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ)**

- Jane a préparé une mise à jour sur le travail en cours dans le cadre de la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers. Les conseils scolaires de district et les prestataires de services des secteurs des services de santé et des services à l'enfance et à la jeunesse ont travaillé en collaboration dans le cadre d'un processus d'élaboration de propositions locales pour élaborer des propositions pour la mise en œuvre d'une planification coordonnée des services et de la prestation intégrée des services de réadaptation dans les 34 zones de prestation des services de la province.
- Les zones de prestation des services ont présenté des propositions relatives à la planification coordonnée des services en juin dernier, et les quatre ministères concernés terminent leur examen de ces propositions. La première phase de la mise en œuvre devrait être lancée à la fin de 2015.
- La date limite de présentation de propositions relatives à la prestation intégrée des services de réadaptation est le 30 octobre 2015, et on prévoit lancer la mise en œuvre progressive au printemps 2016.
- Les membres du CCMEED font observer que le processus va bon train et félicitent les quatre ministères pour leur processus collaboratif.
- On demande au MSEJ de présenter une mise au point sur le Plan pour l'avancement de la santé mentale au cours de la prochaine réunion.

**Le point sur l'autisme** (membres du Groupe de référence en matière de TSA : Lynn Ziraldo (déjà présente), Neil Walker et Marg Spoelstra.

#### **Julie Williams, chef, ministère de l'Éducation**

- En 2013-2014, les conseils scolaires dénombraient plus de 18 000 élèves atteints de TSA dans le système des écoles publiques.

- Depuis 2006, le Ministère a investi la somme de 73 millions de dollars afin de renforcer la capacité des conseils scolaires et d'améliorer le milieu d'apprentissage pour les élèves atteints de TSA. Sur cet investissement de 73 millions de dollars, 49 millions de dollars ont été affectés à la formation.
- Deux projets pilotes sont en cours, en collaboration avec le MFCU, pour la transition des élèves à un milieu postsecondaire :
  - Modèle de transition : ce modèle est axé sur la création d'équipes de transition multidisciplinaires et centrées sur les élèves qui sont dirigées par des bureaux des services aux personnes handicapées de l'éducation postsecondaire pour faciliter le passage des élèves atteints de TSA à l'éducation postsecondaire. Un financement de 270 000 \$ a été fourni aux conseils scolaires de coordination. Ces projets pilotes reposent sur des partenariats entre le Collège Algonquin et l'Ottawa Carleton District School Board, et entre l'Université York et le Toronto District School Board et le York Catholic District School Board.
  - Projets pilotes *Conscious Classroom* : Le ministère a fourni 250 000 \$ à La corporation des services en éducation de l'Ontario (CSEO) pour mettre sur pied le projet pilote *Conscious Classrooms* (CC) dans quatre conseils scolaires de district au cours de l'année scolaire 2015-2016. Les conseils participants sont les suivants : L'Algoma District School Board, le Huron-Superior Catholic District School Board, le Dufferin-Peel Catholic District School Board et le Peel District School Board.
- La Journée d'apprentissage professionnel portant sur l'expertise en ACA s'est tenue en juin 2015. Tous les 72 conseils scolaires ont été invités à participer à cet événement.
- La formation d'été de l'Institut du Centre Genève pour l'Autisme sera maintenant offerte tout au long de l'année scolaire 2015-2016 grâce à une série de modules d'apprentissage en ligne. De plus, le Centre Genève pour l'Autisme a élaboré un autre module d'apprentissage en ligne gratuit sur les pratiques efficaces de collaboration des écoles, des parents et des prestataires de services communautaires pour soutenir les élèves atteints de TSA.
- Résultats du Sondage de la note Politique/Programmes (NPP) n° 140 :
  - Le Ministère envisage d'apporter des modifications éventuelles aux questions du sondage et à sa méthode de distribution.
  - En 2014-2015, 67 conseils scolaires sur 72 ont répondu au sondage. Des augmentations ont été constatées dans tous les domaines, sauf trois :
    - Évaluations fonctionnelles du comportement
    - Séances de formation formelles
    - Mobilisation du savoir
  - Des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour bien comprendre les raisons de l'absence de changement ou de croissance dans ces domaines.
  - L'augmentation importante de la planification de la transition peut être attribuable à la nouvelle NPP n° 156.
  - Les étapes suivantes comprennent la poursuite du travail avec le MFCU concernant les projets pilotes, la collaboration continue avec le MSEJ et la surveillance continue d'EduGAINS et d'ÉduSource.

**Jane Cousens et Justine Wadhawan, conseillères principales en politiques, ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) : Le point sur le plan d'action visant à renforcer les mesures de soutien à la transition aux études postsecondaires destinées aux étudiantes et aux étudiants handicapés**

- Ce plan d'action en quatre points vise à aider les universités et les collèges à accroître leur capacité de faciliter le passage des élèves handicapés à l'éducation postsecondaire en s'appuyant sur les services, le savoir-faire et les pratiques réussies existants dans les secteurs de l'éducation et des services communautaires.

- Ce plan d'action, qui repose sur la collaboration, comprend les éléments suivants :
  - Site Web sur la transition : amélioration d'un nouveau *Guide de ressources pour étudiants handicapés* en ligne destiné aux élèves handicapés qui font la transition aux études postsecondaires. (<http://www.transitionresourceguide.ca/fr>). À l'automne 2015, des copies papier du *Guide de ressources pour étudiants handicapés* ont été distribuées, en anglais et en français, à tous les conseils scolaires de la province.
  - Projets pilotes : Les projets pilotes se sont associés à des conseils scolaires, et chaque conseil de coordination reçoit 270 000 \$ sur deux ans, jusqu'à la fin de décembre 2016. À l'automne 2015, les deux projets pilotes ont enregistré un total de 63 élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA) inscrits dans leurs programmes au cours de l'année scolaire précédente, dont 52 ont terminé l'année avec succès.
  - Groupe de travail multisectoriel : L'accent est mis sur le passage des élèves atteints de TSA à l'éducation postsecondaire afin d'aboutir à un modèle préliminaire pour la transition pour les élèves atteints de TSA. Ce groupe est en voie de donner des conseils à la sous-ministre du MFCU d'ici l'été 2016.
  - Examen des documents liés aux transitions pour les élèves atteints de TSA : Le Ministère a demandé au Regional Assessment and Resource Centre (RARC) et aux responsables des projets pilotes d'examiner les documents liés aux transitions pour les élèves atteints de TSA afin de faciliter la détermination des pratiques exemplaires. Le RARC utilise un modèle d'évaluation psycho-éducatif spécialisé expressément conçu pour les élèves atteints de TSA.

#### **Sarah Hardy, chef, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ)**

- En 2015-2016, le MSEJ a investi plus de 190 millions de dollars dans les programmes et services en matière d'autisme, y compris le Programme d'intervention en autisme, les services et mesures de soutien qui reposent sur l'analyse comportementale appliquée (ACA) et les programmes de relève pour enfants atteints de TSA.
- Un certain nombre de rapports et de consultations ont abordé des défis et des occasions en ce qui concerne la prestation de services et de mesures de soutien pour les enfants et les jeunes atteints de TSA, notamment les suivants :
  - Un accès limité au dépistage précoce et au diagnostic – Les familles connaissent de longs délais d'attente et disposent de peu ou pas de soutien pendant cette période.
  - Difficultés éprouvées avec les services en matière d'autisme actuels – L'ACA peut ne pas être suffisamment intensive, et les blocs de services peuvent connaître une régression. Environ 93 pour cent des enfants qui reçoivent des services d'intervention comportementale intensive sont âgés de cinq ans et plus.
  - Différents niveaux de capacité des conseils scolaires et de connaissances sur les pratiques d'ACA – Il existe un cloisonnement entre les interventions communautaires qui reposent sur l'ACA du MSEJ et les méthodes pédagogiques fondées sur l'ACA utilisées dans les écoles.
  - Manque de soutien lors du passage à l'âge adulte – Les jeunes sont mal préparés à la vie adulte, et il manque des services et des soutiens pour les jeunes atteints de TSA dès qu'ils ont 18 ans.
- Le Ministère se penche sur un certain nombre d'initiatives visant à relever ces défis et à améliorer les services offerts aux enfants atteints de TSA et à leur famille, y compris :
  - Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers (discutées dans le cadre des mises à jour du Ministère).

- Amélioration de l'accès au dépistage précoce et au diagnostic – Améliorer l'accès au prédiagnostic, aux services d'intervention précoce fondée sur des données probantes pour les enfants ayant des problèmes de développement et (ou) ceux qui montrent des signes précoces d'autisme. Le MSEJ identifiera, par le truchement d'un appel de demandes, quatre organismes qui seront chargés de mettre en œuvre des modèles d'intervention précoce fondés sur des données probantes sur une période de trois ans qui débutera au début de 2016. Le MSEJ collabore également avec le MSSLDC pour améliorer l'accès au diagnostic précoce, dans le cadre d'un projet pilote auquel participent des équipes de diagnostic de TSA multidisciplinaire au sein d'organismes de soins de santé primaires dans des régions choisies. Les projets pilotes devraient être lancés en mars 2016.
- Évaluation des services et des mesures de soutien qui reposent sur l'analyse comportementale appliquée (ACA) – Le Ministère se prépare à retenir les services d'un expert-conseil externe pour effectuer une évaluation de programme visant à cerner les occasions d'amélioration de l'accessibilité, de l'efficacité et de l'efficience de la prestation du programme.
- Amélioration de l'efficience du Programme d'intervention en autisme (PIA) et de l'expérience des familles qui y participent – Le MSEJ collabore avec trois organismes du PIA en vue de cerner et de mettre en œuvre des occasions d'obtenir des gains d'efficacité.
- Amélioration des transitions pour les jeunes atteints de TSA – Le MSEJ travaille en collaboration avec le MSSC au lancement d'un projet pilote qui s'échelonnera sur deux ans visant à aider les jeunes atteints de TSA âgés de 14 à 30 ans à obtenir et à conserver un emploi rémunéré. Les organismes chargés des projets pilotes seront choisis à l'automne et à l'hiver 2015-2016.

Les membres du CCMEED ont émis d'autres commentaires :

- La collaboration entre tous les ministères est remarquable et témoigne de la qualité des relations qui ont été établies.
- La façon d'avoir une incidence réelle sur l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et la mobilisation du savoir doit être examinée.
- Il faut examiner le rôle du secteur de l'éducation en ce qui a trait au soutien du développement de personnes autonomes.
- Il faut continuer à réfléchir à la façon de communiquer les constatations et les résultats des projets pilotes au système.
- Il faut continuer à tenir compte des besoins des communautés francophones et des petits conseils scolaires isolés dans le cadre des différentes initiatives en cours d'élaboration ou de mise en œuvre.
- Il serait utile de décrire la façon dont nous appuyons tous les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation dans le cadre du travail relatif aux élèves atteints de TSA effectué en collaboration.

## Point sur les priorités / Groupes de travail

Tous

Les membres du CCMEED se sont réunis dans les groupes de travail suivants pour discuter de leurs priorités actuelles:

Éducation autochtone	Bien-être et rendement des élèves
Marion (présidente)	Sue (présidente)
John (membre exécutif)	Lynn (membre exécutive)
Shelly	Joanne
Katie	Daphne
Brian	Laura
Peggy	Denise
Sharon	Stacey
Cheryl	Janette
Lucille	Marcia
Suzanne	Braxton
	Dawn

## Résumé de la réunion et clôture

Joe Trovato, président

- Joe rappelle les points suivants aux membres du groupe :
  - Réfléchissez à la demande de la ministre Sandals relative aux sources de données statistiquement valides et aux occasions de poursuivre le travail interministériel.
  - Le CCMEED sera invité à participer aux consultations sur le financement à venir.
  - Le procès-verbal de la réunion de juin est en cours d'approbation et sera diffusé le plus tôt possible.
- La prochaine réunion aura lieu les 18 et 19 février 2016.

**Annexe A : Composition du conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté**

<b>Anomalies/secteurs représentés</b>	<b>Nom</b>
Président du Conseil	Joe Trovato
<b>Anomalies</b>	
Difficultés d'apprentissage	Suzanne Bonneville
Troubles envahissants du développement et autisme	Janette Seymour
Surdit� et surdit� partielle	Denise Maisonneuve
Douance	Stacey Manzerolle
Handicap de d�veloppement	Laura Lachance
C�cit� et basse vision	Dawn Clelland
Anomalies d'ordre physique	Katie Muirhead
Anomalies multiples	Lucille Norman
Troubles d'ordre �motionnel et troubles du comportement	Daphne Korczak
<b>Personnel �ducatif</b>	
Agentes et agents de supervision	Peggy Blair
Conseill�res et conseillers scolaires	Cheryl Lovell
Directrices et directeurs d'�cole	Brian Rivait
Enseignantes et enseignants	Shelly Durance
Aides-enseignantes et aides-enseignants	Marcia Brown
<b>Professionnels</b>	
Personnel m�dical	Joanne Jones
Psychologues	D� Sue Ball
Travailleuses et travailleurs sociaux	Jim Van Buskirk
Orthophonistes	Sharon McWhirter
<b>�l�ves et jeunes</b>	
�l�ves et jeunes	Braxton Hartman
<b>Communaut� autochtone</b>	
Vice-pr�sidente, communaut� autochtone	Marion Macdonald